

A Fribourg, la hausse des primes est un peu moins douloureuse

SANTÉ • Les primes 2006 sont publiées aujourd'hui à Berne. Avec, pour le canton, une progression inférieure à la moyenne suisse.



Pour atténuer la hausse des coûts de la santé, il reste toujours la possibilité de changer de caisse. KEYSTONE

PATRICE FAVRE

Le malheur des uns adoucit la peine des autres. La hausse des primes pour 2006 est rendue publique aujourd'hui par l'Office fédéral de la santé publique, avec d'énormes différences selon les cantons: près de 11% en moyenne à Berne, 7% à Yverdon et seulement 2,4% à Genève, selon une estimation du site comparis.ch.

Sur le terrain, cela signifie que l'assuré bernois de la caisse-maladie Assura – pourtant bon marché – devra payer quelque 500 francs de plus pour son assurance de base sur une année.

Enormes différences

Fribourg s'en tire avec une hausse moyenne de 4,7%, reflet d'une progression des coûts inférieure à la moyenne suisse. Ce

chiffre cependant ne veut pas dire grand-chose, tant les différences entre caisses sont importantes.

Assura, depuis toujours une des caisses les moins chères du canton, augmente ses primes de 4,6%, dans la moyenne cantonale. Elle se retrouve à 271 francs¹ par mois. Helsana – la plus grande caisse du pays – progresse de 7,6% et coûtera 339 fr. par mois l'an prochain. Soit une différence de 816 fr. sur une année pour une seule personne! «Changez de caisse», l'antienne habituelle du Conseil fédéral se vérifie à nouveau.

La bernoise Visana, autre caisse bien implantée à Fribourg, devrait augmenter ses primes de 12,5% en 2006, et elle figure parmi les caisses les plus chères du canton, avec Helsana et Avenir, une caisse du Groupe

Mutuel. Intéressant est le cas de la CSS (Caisse chrétienne-sociale), qui assure plus de 75 000 Fribourgeois, soit 30% de l'effectif cantonal (chiffres de 2003). L'an prochain, la prime mensuelle augmentera de 2% seulement dans le Grand Fribourg et 2,4% dans le sud du canton, soit six francs par mois. Mais la CSS reste une caisse chère avec une prime à 298 fr. 80.

Différentes stratégies

Outre Assura, les caisses bon marché sont toujours la Concordia (+5,2%, à 278,80 fr.), Atupri (autrefois caisse des CFF, en hausse de 4,9%) et deux caisses du Groupe Mutuel, Panorama et Fonction publique.

Pour freiner la fuite des assurés, les caisses chères ont développé différentes stratégies. Helsana, par exemple, a

lancé Sansan, qui est un clone d'Helsana et qu'elle propose aux assurés qui l'ont quittée: la prime est de 263 francs par mois pour des prestations identiques à Helsana, qui est à 339 francs. Avec la possibilité de garder ses compléments chez Helsana.

La CSS a un modèle «médecin de famille» (8% de rabais), l'Avenir propose un modèle «réseau de soins»: l'assuré qui y souscrit obtient une réduction considérable par rapport à la prime standard, de l'ordre de 57 fr. par mois. Du travail en perspective pour les assurés qui veulent trouver la meilleure offre. I

¹ Toutes les primes indiquées se réfèrent à l'assurance de base avec franchise minimale (300 francs) pour la zone la plus chère du canton, avec assurance-accident.

Un demi-million pour les Neigles

FRIBOURG • Un crédit a été voté pour améliorer la sécurité des ateliers communaux.

MADELEINE JOYE

Menu léger, hier soir au Conseil général de Fribourg qui, ayant renoncé au plat principal – la recapitalisation de la caisse de pension – s'est contenté de quelques amuse-bouche. Le plus consistant aura été le crédit de 500 000 francs destiné à la réorganisation des locaux aux ateliers des Neigles.

Ce sont des problèmes de sécurité repérés par un expert qui commandent ces travaux: il conviendra, par exemple, de séparer l'atelier de mécanique/serrurerie de celui de menuiserie, les produits inflammables de l'un risquant de faire un jour un mélange détonnant avec les étincelles de l'autre.

Une partie des travaux, évaluée à quelque 380 000 francs, sera réalisée par le personnel de l'Edilité. Non contestée, la dépense demandée au Conseil général a recueilli 62 voix contre zéro. Les travaux se feront l'an prochain. Quant aux autres bâtiments communaux, les règles de sécurité y sont respectées, a dit l'expert.

La dépense imprévisible et urgente de 200 000 francs destinée aux programmes d'emploi temporaire communaux a aussi passé à l'unanimité. Cette somme permettra d'éviter que des personnes «abandonnées» par le fonds cantonal de l'emploi ne doivent aller à l'aide sociale, ce qui coûterait encore plus cher à la commune.

Le canton a essuyé sur ce sujet les critiques de plusieurs conseillers généraux, Christian Morard (dc) regrettant une décision qui, arrêtée en cours d'année, ne pouvait être prise en considération dans les budgets. Antoinette de Weck (r), elle, voudrait voir les édiles-dé-

putés se battre afin que la ville puisse récupérer ces 200 000 francs auprès du canton.

Une résolution présentée par le Parti chrétien-social-ouverture a été approuvée grâce à la voix prépondérante du président Thierry Steiert (s). Visant à prémunir la ville contre la libéralisation des services (éducation, santé, transports, poste, eau...), elle a été soutenue par une gauche méfiante à l'égard des décisions que pourrait prendre Berne en catimini. La droite, rejointe par John Clerc (s), fait au contraire confiance au gouvernement fédéral pour lequel il ne serait pas question de privatiser tout et n'importe quoi.

Répondant à une proposition de Philippe Vorlet (dc), qui demandait une étude des parkings d'échange dans l'agglomération, Charles de Reyff a fait un état des lieux, précisant que le gros de ce dossier dépend de la Communauté urbaine des transports, CUTAF.

Plusieurs emplacements situés en ville (Chassotte, Saint-Léonard, Guintzet, Heitera) ont été mis à l'enquête en été 2004. La procédure est cependant bloquée par des recours émanant d'associations de quartiers dont les comités comptent plusieurs conseillers généraux signataires de la proposition, a souligné M. de Reyff.

Le Conseil général a, enfin, octroyé le droit de cité de Fribourg à trois adultes et deux enfants. Il a également pris connaissance de la pétition en faveur du maintien du parking de Sainte-Thérèse qui a recueilli quelque 3000 signatures, dont 1600 d'habitants de la ville, parmi lesquels 740 «Jurassiens». Ce texte sera discuté à la séance du 10 octobre. I

La vie de cirque est celle d'une famille ordinaire

PREZ-VERS-NORÉAZ • La dernière création du Kunos Circus Theater sous la loupe.

MONIQUE DURUSSEL

En juillet 2004, le Kunos Circus Theater interprétait le premier volet de «C'est la vie», créé avec le musicien fribourgeois Bernard Schwenter. Première sous chapiteau à Charmey. L'histoire plaisante a eu une suite, écrite en famille, avec les enfants des comédiens. Elle a été jouée en création, sur la piste du Kunos Circus Theater, la semaine dernière à Prez-vers-Noréaz, où le cirque a posé ses valises en janvier («LL» du 16 septembre).

Le premier acte est une allégorie de la vie: rencontre amoureuse, rencontre avec un inconnu, musicien de surcroît et voyageur invétéré. Dans le rôle d'un Américain moyen, Bernard Schwenter donne la réplique essentiellement musicale à Clemens Lüthard et Benedicte Büttler, les fondateurs du Kunos Circus, dans des numéros d'équilibre, de jonglage et de mime. M^{me} Rose danse, mais sur un filin d'acier. Elle boude et rappelle son chien Milord pour mieux séduire Kuno le clown en train de faire une lessive aux bulles poétiques.

Le second acte, créé, écrit et interprété avec les enfants des artistes pour cet été, est ébouriffant. Quinze ans après la rencontre amoureuse des deux artistes, la famille compte quatre enfants. Trois adolescents déjà rompus aux métiers du cirque et le petit Loulou sur un chemin prometteur. La vie de famille ronronne presque entre vaisselle, lessive et chicanes des gosses. La poésie va reprendre ses droits avec la visite inattendue de Bob, l'ami américain.

Différent, mais dans la continuité poétique du premier acte de «C'est la vie», ce second volet tient ses promesses. Les trois artistes adultes s'attribuent les seconds rôles, en appui efficace des numéros des quatre enfants. Ces derniers jouent avec une aisance et une fraîcheur qui séduisent. Ils ont les gaucheries de leurs âges mais, en pros du spectacle, ils apportent à ce moment de cirque la magie qu'on attend. La performance des trois enfants de Bernard Schwenter et celle de Louis, fils de Clemens et Benedicte, est prometteuse. I

Il n'est pas si facile d'enrayer l'endettement chez les jeunes

SOCIÉTÉ • Le canton a des moyens limités pour faire face au problème des jeunes endettés. Un fonds cantonal est prévu.

CLAUDE-ALAIN GAILLET

Les jeunes endettés ont un train de vie supérieur à ce que leur autorisent leurs ressources. A 20 ans, certains accusent des dûs supérieurs à 20 000 francs. De quoi alerter la députée bulloise Josiane Romanens (r) qui a demandé au Conseil d'Etat quelles mesures peuvent être envisagées pour freiner ce phénomène.

Pour le gouvernement, «l'apprentissage de la prudence» est essentiel si l'on veut éviter un aggravement de la situation. Car un ménage suisse sur dix est endetté. La proportion serait même de un sur quatre chez les jeunes couples. Et un quart des 16-25 ans dépense plus qu'il ne peut. Pire: dans cette catégorie d'âge, 17% sont des acheteurs compulsifs. Autre chiffre éloquent: 80% des personnes endettées le sont pour la première fois avant 25 ans. La faute à la pub omniprésente qui pousse à consommer, aux techniques de vente toujours plus affûtées, à la banali-

sation des cartes de crédit, avance le Conseil d'Etat en guise d'explication. Sans compter que l'endettement entre les jeunes eux-mêmes «tend à se propager».

Face à cette situation, le canton n'a que des moyens limités. Il a signé un partenariat avec Caritas Fribourg qui gère un service de désendettement. Celui-ci est alimenté par les 300 000 francs que lui octroie annuellement la Loterie romande, ce qui constitue une «grande partie» de son financement. Caritas a mené l'an passé une campagne de sensibilisation dans une vingtaine de cafés et restaurants avec son «théâtre bistrot». Cette année, la prévention a touché les classes germanophones de l'ECDD. A Morat, l'association Impuls s'occupe aussi de conseiller les personnes endettées. D'autre part, un fonds cantonal de désendettement en faveur des familles sera instauré ces prochains mois,

indique le Conseil d'Etat. Pour le reste, l'Exécutif cantonal «sera rallié» aux recommandations fédérales. Des campagnes éducatives doivent notamment toucher les cycles d'orientation. D'autre part, le cadre législatif réglant le problème de l'endettement devrait être réexaminé. Avec l'idée d'y intégrer des solutions telles que le frein à l'endettement, la facilitation du remboursement de la dette ou l'introduction d'une chance d'un «nouveau départ».

A noter encore qu'au plan national, des programmes de prévention ciblés sur les jeunes existent déjà. L'initiative Plus-minus à Bâle en est un exemple. Du matériel didactique est à disposition des classes. Cependant, faute d'argent, ces moyens pédagogiques sont limités à la Suisse alémanique. I

Pour en savoir plus: www.dettes.ch, www.budgetgame.ch ou www.my-money.ch.

EN BREF

LE MEURTRIER SERA REJUGÉ

RUE DES ÉPOUSES Le Russe de 36 ans condamné pour le meurtre d'un sexagénaire fribourgeois pourrait affronter la justice une seconde fois. Selon «La Gruyère» de samedi, le Ministère public a en effet recouru contre le jugement prononcé en première instance. En juillet dernier, le prévenu avait été condamné par le Tribunal pénal de la Sarine à dix ans d'emprisonnement. Une peine insuffisante aux yeux du procureur Raphaël Bourquin qui avait plaidé l'assassinat et réclamait 15 ans de réclusion. MC

PROMS EST À LA SONNAZ

RECTIFICATIF Le siège de l'entreprise Proms est à Lossy, commune de La Sonnaz, et non à Belfaux, sa voisine, comme indiqué hier dans l'article consacré à la votation sur les machines à sous. Il faut dire que, dans ses publicités, Proms indique souvent Belfaux comme adresse. Quoi qu'il en soit, les deux communes ont voté non à la révision, La Sonnaz à 58,3% et Belfaux à 63,3%.